

Ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au corps de secrétaire administratif de classe normale dit « C en B » - année 2027

L'UNSa Justice SG AC vous informe de l'ouverture au titre de l'année 2027 de l'examen professionnel pour l'accès au corps de secrétaire administratif de classe normale dit « C en B ».

Calendrier

- **Inscriptions** : du 5 janvier à 10 heures au 5 février 2026 à 23h59, heure de Paris
- **Épreuve écrite** : 24 mars 2026, dans les centres ouverts dans le ressort des délégations interrégionales du secrétariat général (choix du centre lors de votre inscription en ligne)
- **Résultats d'admissibilité** : à partir du 18 mai 2026
- **Épreuves orales** : du 7 au 10 septembre 2026, à Paris
- **Résultats d'admission** : à partir du 11 septembre 2026

Conditions d'éligibilité

- Être fonctionnaire de l'État appartenant au corps des adjoints administratifs sous réserve de relever du ministère de la Justice ou être fonctionnaire détaché dans ce corps
- Justifier, au 1er janvier 2027, d'au moins sept années de service public

Procédure d'inscription en ligne

Joignez votre fiche d'inscription EXCEL, annexée de votre fiche carrière et envoyez votre candidature avant le 5 février 2026, 23h59, par courriel à concours-sg-b@justice.gouv.fr.

Le cas échéant, en cas de carrière dans d'autres administrations, envoyez votre état des services authentifiés ou le formulaire d'aménagements d'épreuve complété accompagné d'un certificat médical (à renseigner par un médecin agréé par l'administration).



Épreuves

➤ Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve consiste, à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, en la résolution d'un cas pratique assorti de plusieurs questions destinées à mettre le candidat en situation de travail. Le dossier peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Il ne peut excéder 20 pages (durée 3h, coefficient 3).

➤ Épreuve orale d'admission

Il s'agit d'un entretien avec le jury visant à apprécier vos aptitudes et votre motivation à exercer les fonctions et à reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle (durée 20 min, Coeff 4). Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ votre présentation, le jury s'appuie sur le dossier constitué en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle - Guide d'inscription et de remplissage du dossier RAEP

Au cours de cet entretien, vous pouvez être interrogé(e) sur des questions relatives à votre environnement professionnel.



Seul l'entretien oral donne lieu à notation. Le dossier de RAEP n'est pas noté.

Seuls les candidats admissibles transmettront un exemplaire de leur dossier RAEP en un seul fichier .PDF **au plus tard le 15 juin 2026, 23h59**, dernier délai sur la plateforme en ligne demarche.numerique.gouv.fr via le lien Internet qui figurera dans le courriel à destination des candidats admissibles.

Un exemplaire imprimé devra également être envoyé au plus tard le 15 juin 2026, cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Justice
SG SRH/SDSTRAT/ATTRAC
Examen professionnel C en B 2027
13, place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01**

Vous avez des questions supplémentaires ?

L'UNSa Justice SG AC se tient à votre disposition et vous accompagne dans vos démarches au quotidien...

Paris, le 17 décembre 2025

«Soutenir et agir pour l'avenir !»

 Mail : synd-unsafe-justice-sg@justice.fr
Tél. : 01 70 22 75 09

